

DOSSIER DE PRESSE



Réunion publique

PRÉSENTATION DU COLLÈGE ET DU GYMNASSE D'ORNEX

LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023 À 18 H 30

Salle René Lavergne

252 rue de Bėjoud - 01210 Ornex

www.ain.fr/travaux-college-ornex



AIN⁰¹
Le Département

UN NOUVEAU COLLÈGE À ORNEX

UN PROJET TRÈS ATTENDU !

L'Ain fait partie des départements français où la croissance démographique est la plus dynamique. Pour assurer l'accueil de ses collégiens dans les meilleures conditions, le Département a mis en place un Plan collèges 2018-2024 qui comprend la construction du collège d'Ornex, l'extension du collège de Péron ainsi que les reconstructions-réhabilitations de 4 établissements (Péronnas, Villars-les-Dombes, Ambérieu-en-Bugey et Miribel).

La construction du collège d'Ornex, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département de l'Ain, a débuté en septembre 2022, au 141 rue des Charbonnières, à proximité de l'école primaire des Bois. D'une capacité de 30 classes, ce nouvel établissement, financé à 100 % par le Département, ouvrira à la rentrée 2024.



« L'exceptionnelle croissance démographique de l'Ain nous invite à adapter nos infrastructures d'accueil. Le collège d'Ornex s'inscrit pleinement dans cette démarche avec, au-delà, une dimension éco-responsable et une ambition environnementale au cœur du projet. Notre seule boussole : être au service des Aindinois ! »

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain



« Parce qu'il est important d'accompagner les jeunes vers l'âge adulte, de participer à leur épanouissement et à leur citoyenneté, le Département porte une ambition forte pour l'éducation et la réussite scolaire des collégiens. »

Véronique Baude
Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée à la jeunesse,
aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur



« Pour faire face au dynamisme démographique de son territoire, le Département de l'Ain poursuit ses investissements pour permettre aux élèves et à l'ensemble de la communauté éducative, de travailler dans des collèges fonctionnels et durables. »

Pierre Lurin
Vice-Président du Département de l'Ain délégué aux finances,
aux bâtiments et aux moyens généraux

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Collège d'une capacité d'accueil de 30 classes (750 à 900 élèves)
- Restauration : 680 demi-pensionnaires
- Construction d'un gymnase (halle sportive et deux salles annexes)
- Aménagement des abords, du parvis, de la station de bus, des parkings et d'équipements sportifs en extérieur (piste d'athlétisme, de saut et terrain multisport)

- **Équipe retenue pour la conception /réalisation /maintenance du projet :** Groupement FLORIOT - Maîtrise d'œuvre / DOSSE Architectes - Architectes associés / DELERS Architectes - Architectes associés / CAILLAUD Ingénierie BET Fluides, SSI, terrassements, VRD, économiste / STRUCTURE BÂTIMENT BET Structures Béton / ANNECY STRUCTURES BET Structure Ossature Bois / CUISINE Ingénierie BET Cuisine / PEUTZ & Associés BET Acoustique / EGENIE BET QEB / PASDELOUP BET Paysagiste / EGDC BET BIM / SERVIGNAT Exploitation Maintenance / CONVERT Exploitation Maintenance
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage :** AMOME Conseils / TIMEOV / Cabinet Clément
- **Bureau de contrôle :** SOCOTEC
- **Coordinateur sécurité et protection de la santé :** QUALICONSULT

DE HAUTES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Le projet s'inscrit dans une démarche de performance énergétique et environnementale :

- Récupération et utilisation des eaux pluviales pour les blocs sanitaires du rez-de-chaussée.
- Végétalisation de la cour.
- Façades en murs à ossature bois et toitures sur rez-de-chaussée végétalisées.
- Enveloppe du bâtiment très performante.
- Matériaux locaux et biosourcés privilégiés (épicéa du Jura, isolant en laine de coton, laine de chanvre...)
- Qualité de l'air favorisée grâce à des matériaux limitant les émissions de composés organiques volatils, les ventilations naturelles sont privilégiées et complétées par une VMC double flux.
- Conception bioclimatique pour maîtriser les consommations énergétiques :
 - Confort d'hiver : en maximisant les apports solaires et limitant au maximum les déperditions thermiques vers l'extérieur
 - Confort d'été : grâce à des solutions passives, en évitant tout système de climatisation (protections solaires efficaces, vitrages à contrôle solaire pour le gymnase, inertie du bâtiment, stratégie de ventilation nocturne).
- Recours aux énergies renouvelables : chaufferie à granulés bois mutualisée pour le collège et le gymnase.

BUDGET DE L'OPÉRATION & FINANCEMENT

- **Montant total des travaux : 26 179 800€ TTC** (collège, gymnase, parties communes, terrain de sport)
- **Financement :**

Collège : 100% par le Département de l'Ain / Parties communes : 80% par le Département et 20% par la Commune d'Ornex / Gymnase : 100% par le Sivom de l'Est Gessien / Terrain de sport : 100% par la Commune

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- 5 septembre 2022 : démarrage des travaux, terrassements
- Novembre 2022 - Juillet 2023 : travaux de gros œuvre
- Avril 2023 - Octobre 2023 : travaux d'étanchéité - charpente - couverture
- Mai 2023 : démarrage des travaux intérieurs
- Septembre 2023 : démarrage des travaux de façade
- Novembre 2023 : présentation des classes témoins
- Janvier 2024 - Avril 2024 : travaux d'aménagements extérieurs
- Juin 2024 : fin de travaux et début des aménagements intérieurs (mobilier)
- Septembre 2024 : ouverture du nouveau collège

→ Suivez les travaux en temps réel sur : www.ain.fr/travaux-college-ornex

PROPOSITION D'ÉVOLUTION DE LA SECTORISATION

Aujourd'hui, quatre établissements publics sont situés à proximité de la commune d'Ornex :

- collège Marcel-Anthonioz à Divonne-les-Bains
- cité scolaire internationale à Ferney-Voltaire
- collège Georges-Charpak à Gex
- collège Le Joran à Prévessin-Moëns

L'analyse actualisée d'évolution des effectifs pour les établissements de Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gex et Prévessin-Moëns confirme la proposition de scolariser les élèves des communes de Chevry, Echenevex, Ornex, Segny et Versonnex au collège d'Ornex. A la rentrée scolaire de septembre 2024, seront accueillis au collège d'Ornex les élèves qui entreront en classe de 6^e, 5^e, 4^e, tandis que les élèves de 3^e achèveront leur cycle de scolarité dans leur établissement actuel.

Ce projet a été présenté aux maires et aux chefs d'établissement concernés. Le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) aura connaissance de cette nouvelle sectorisation le 5 décembre 2023. Puis, l'Assemblée départementale procèdera au vote en février 2024.



CONTACT PRESSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr